



## Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE:

Le MAA s'engage dans une démarche de double labellisation

- Diversité

- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Un des axes du plan d'actions du MAA est la sensibilisation et la formation des agents.

### OBJECTIFS:

#### DEUX MODULES

- **1- Égalité professionnelle:**
  - Sensibiliser aux enjeux de l'égalité entre les hommes et les femmes
  - Prendre conscience des freins à l'égalité
- **2- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles:**
  - Savoir identifier les situations d'agissements sexistes, de harcèlement et de violences sexuelles,
  - Savoir comment agir avec les agents se déclarant victimes et les agents incriminés.

*Objectifs supplémentaires pour les sessions Encadrants:*

- *Sensibiliser à la nécessité d'exemplarité sur les enjeux de l'égalité*
- *Déjouer les mécanismes inconscients sur les promotions, les recrutements et les évaluations*
- *Promouvoir au sein des équipes l'égalité professionnelle*
- *Connaître les responsabilités des cadres dirigeants en matière de harcèlement et de violences sexuelles au sein de leurs services,*
- *Responsabiliser les cadres dirigeants en prenant conscience des conséquences de situations d'agissements sexistes, de harcèlement et de violences sexuelles*

### PUBLIC CONCERNE:

Sessions pour Agents RH des services d'administration centrale du MAA

Sessions pour Encadrement des services d'administration centrale du MAA

### CONTENU PROPOSE:

#### 1- Égalité entre les femmes et les hommes:

- Les raisons des inégalités entre les femmes et les hommes.
- Les données chiffrées relatives à l'égalité professionnelle.
- L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes.
- Déconstruire les idées reçues.

#### 2- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- Définitions / chiffres
- Les causes et les conséquences des violences sexistes et sexuelles
- Les sanctions disciplinaires et pénales
- Comment réagir face à un fait ?
- La responsabilité de l'encadrement au quotidien
- Fiche action récapitulative Conclusion (les 5 règles d'or)

### INTERVENANTS:

Prestataire spécialisé

### Date :

Voir les **dates** sur le [site de l'INFOMA](#)

### DURÉE:

**1 jour** (1 jour ou 2 demi-journées)

### LIEU:

**Distanciel ou présentiel** en AC ( Paris ou Toulouse)

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM:

12 en classe virtuelle ou 15 en présentiel

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE:

Delphine Lasne : SG / SRH / BFCDC

Cécile Sozet : INFOMA [cecile.sozet@agriculture.gouv.fr](mailto:cecile.sozet@agriculture.gouv.fr) 04 87 25 97 21

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF:

Béatrice Antoine : INFOMA [beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr) 03 83 49 94 12

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

Adresse mail : [formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)